

Résolution adoptée
Séance plénière du 27 juin 2023

Le *travail* en questions

Déclaration du groupe des Outre-mer

Comme le soulignait Michel Wieworka, il y a dix ans déjà, “on ne peut pas réduire la question du travail au lieu où il s’exerce [...] et aux rapports qui se jouent en son sein, c’est une question de société”.

Notre résolution s’inscrit résolument dans cette approche. Les transitions environnementales, démographiques et technologiques ont des répercussions sur le marché du travail. Ces transitions impliquent un accompagnement et une gestion plus active des carrières et des formations tout au long de la vie professionnelle. Elles impliquent aussi d’agir pour réduire les inégalités sociales et territoriales, face à un travail précaire qui augmente, notamment chez les plus jeunes et les moins diplômés.

Aussi, pour réduire ces inégalités, il faut d’abord s’attaquer aux inégalités d’éducation et de formation. Il faut également s’attaquer à l’ensemble des discriminations, qu’elles portent sur le sexe, l’âge, le handicap, l’origine ou la situation économique et sociale de la personne.

A la suite de la crise sanitaire, la recherche de sens et de finalité du travail, déjà présente pour les plus jeunes générations, s’est révélée dans toute la population. C’est pour cette raison que les entreprises humainement et écologiquement responsables porteuses d’utilité sociale, notamment les organisations de l’ESS, attirent de plus en plus. La qualité de vie au travail, la reconnaissance, l’équilibre vie professionnelle/vie privée, sont, aujourd’hui plus qu’hier, des attentes fortes des citoyennes et des citoyens.

Plusieurs avis du CESE ont déjà évoqué les mutations en cours qui bouleversent le monde du travail et ses modèles d’organisation. On pense à l’IA mais aussi au développement des métiers du *care* ou d’une économie de services. A travers cette résolution, le CESE s’engage à poursuivre ses travaux en transversalité et à contribuer au débat national pour construire une société plus juste et plus résiliente.

Le groupe Santé & Citoyenneté l’a voté.